

Zeitschrift:	Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne
Herausgeber:	Société Oeconomique de Berne
Band:	7 (1766)
Heft:	2
Artikel:	Des causes de la décadence de l'industrie dans les villes : mémoire qui obtenu le prix
Autor:	Grouner, Th.S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-382643

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II.
DES CAUSES
DE LA
DÉCADENCE DE L'INDUSTRIE
DANS LES VILLES &c.

Mémoire qui a obtenu le prix.

Par M. Th. S. GROUNER
Secrétaire Baillival à LANDSHOUT.

DE LOS ESTADOS

DE LA UNION

DE LOS ESTADOS

Y PROVINCIAS DE LA REPUBLICA

DE LOS ESTADOS

Y PROVINCIAS DE LA REPUBLICA



ESSAI
SUR LES CAUSES
DE LA
DÉCADENCE DE L'INDUSTRIE
DANS LES VILLES.

UN corps ne sauroit se soutenir dans un état de vigueur, si la circulation ne distribue également les sucs nourriciers, dans toutes les parties. S'arrête-t-elle quelque part? les parties contigues s'en ressentent aussi-tôt, le désordre se met dans la machine, qui s'affoiblit ainsi insensiblement.

La force & la prospérité d'un Etat dépendent de trois objets principaux, de l'agriculture, des arts & du commerce. C'est de-là qu'il tire sa puissance, & ces trois parties du tout, sont si intimément liées que la santé & la force du corps politique, dépendent uniquement d'une circulation égale & non interrompue de ces sucs nourriciers qui le vivifient.

Parmi les abeilles, la sage nature a voulu que les unes fussent destinées à la génération, les autres à recueillir la cire, les troisièmes à pré-

parer le miel: de même aussi l'agriculteur s'occupe, à produire les denrées de première nécessité, les matières premières, les arts les mettent en œuvre, & le commerce en leur procurant des débouchés; réalise la récompense du travail. Les négotians font ainsi comme les mouches à miel de la société.

Vous sentez, généreux patriotes, toute la vérité de ce principe, sans doute que votre but est, de donner plus d'activité aux citoyens, quand vous demandez: Quelles sont les diverses causes de la décadence des arts & du commerce dans les différentes villes du canton; & quels sont les moyens les plus efficaces & les plus praticables, de leur rendre leur première vigueur?

Cette question se présente à moi sous deux points de vue. Je vois d'un côté, un encouragement à la recherche d'une vérité intéressante; de l'autre, une permission de vous offrir le résultat de mes recherches.

Si nos villes municipales veulent se relever elles-mêmes & remettre leurs citoyens dans l'état d'où ils sont déchus; la connaissance de ces vérités, leur est d'une nécessité indispensable & nous espérons de leur indulgence, qu'elles ne seront point blessées de la franchise avec laquelle nous développerons leurs véritables intérêts.

Le long séjour que j'ai eu occasion de faire dans plusieurs villes du canton, m'a mis à portée de découvrir par moi-même le mal & de remonter jusqu'aux sources. Je prends la liberté

MM. de vous communiquer les causes du mal, ce que je fais avec une entière confiance; quant aux remèdes, vos lumières & votre sagesse décideront, si ceux que je propose sont sûrs & praticables.

Avant d'entrer en matière, je dois avertir que je suis bien éloigné de ranger toutes les villes du canton, dans la même classe, comme si toutes étoient également déchuës du côté des arts & du commerce. Sans doute les unes sont moins déchuës que les autres, tout comme il est vrai que les causes de cette décadence varient aussi à l'infini. Mais ayant à parler de toutes ces causes; chacune de ces villes pourra s'appliquer à elle-même, celles de ces causes qu'elles reconnoîtra lui convenir. Observons encore que quoique dans les réflexions que je dois proposer, j'ai plutôt en vuë les villes de la partie Allemande du canton, dont l'état m'est bien mieux connu que celui des villes du païs de Vaud, il paroît néanmoins qu'il y a une première cause de décadence commune entr'elles; avec cette différence, que quant à celles-ci, diverses causes particulières ont encore concouru pour en hâter la ruine.

On remarquera enfin, que je ne me propose de traiter que des causes les plus générales de cette décadence; en passant sous silence, pour ne pas tomber dans des détails superflus, les causes trop particulières & presque locales, dont l'influence est renfermée dans des bornes très étroites.

En recherchant les causes principales de la décadence des villes par rapport à leur état économique, nous la trouvons 1°. dans l'établissement qu'il s'est fait des arts, des métiers à la campagne, ce qui a dû nécessairement affoiblir les ateliers des villes en partageant les ouvriers. 2°. Dans l'indolence & le désordre où sont tombés le petit nombre de ceux qui y sont restés. 3°. Dans la constitution politique des villes, qui, en augmentant le mal l'ont rendu encore plus sensible. 4°. Enfin dans la dépopulation, source capitale de cette décadence, qui, ajoutée aux vices dont nous venons de parler en rendra la guérison impossible, si l'on n'y apporte le remède le plus prompt & le plus efficace. Parcourons ces causes dans le même ordre que je viens de les indiquer, mais sans toucher à celles qui sont communes à tous les ordres de l'Etat. Outre que cela nous mèneroit trop loin, plusieurs auteurs auxquels nous renvoyons les curieux, ont traité plus au long cette importante matière.

D'abord se présentent les causes particulières qui ont contribué à la décadence des arts & de l'industrie dans les villes.

La première cause du mal, celle qui a dû principalement arrêter la circulation & l'activité, que l'industrie devroit procurer aux villes ; c'est l'abandon que les arts & les métiers ont fait de leur ancien domicile, en quittant les villes pour s'établir à la campagne. Il y a des

siecles, que des causes en partie passagères & accidentelles, en partie générales & permanentes, ont concouru à opérer cet éloignement. Passons sous silence les premières, qui n'ont peut-être dû leur existence qu'à la singularité des circonstances; pour ne nous arrêter qu'à celles, qui plus générales, doivent par conséquent être aussi les plus palpables.

On fait que nos villes étoient autrefois ce qu'elles devoient être relativement à la campagne; le domicile des arts & du commerce, autant que l'exigeoient les besoins des habitans de la ville & de la contrée circonvoisine. Outre cela chaque ville avoit encore le plus souvent une branche particulière d'industrie, que la position locale & les productions de la contrée déterminoient; ce qui servoit en même tems à entretenir l'activité du commerce, en entretenant un équilibre exact d'importation & d'exportation.

Ainsi Arau avoit un nombre considérable de couteliers, & depuis fort longtems étoit en possession du commerce des toiles de coton. Les toiles de lin faisoient l'objet de celui de Zofingue. Berthoud avoit beaucoup d'ouviers en cuivre, des taneries considérables, & outre cela un grand débit en filasse. Thoune étoit l'entrepot général des marchandises destinées pour le pais d'Enhaut, il y avoit par cette raison des artisans de toute espece, & tous ces soutiens de l'aisance publique, se sont totalement éloignés des villes, ou ce qui ne vaut gueres

mieux, ils y sont tombés dans un état de lassitude. Il y a un siècle que l'on comptoit à Arau jusqu'à deux cens maîtres couteliers, au commencement de ce siècle il y en avoit une centaine, à peine y en trouveroit-on aujourd'hui vingt-cinq. Nul vestige à Zofingue de la fabrication des toiles de lin; un village s'est emparé de ce commerce. Berthoud n'est plus le dépôt des filasses; & de vingt tanneurs qu'on y comptoit ci-devant, il ne s'y en trouve plus que deux. La mercerie s'est répandue de Thoune dans tout le pays d'Enhaut, de sorte qu'elle ne fournit plus ce district &c.

En approfondissant la cause de cette désertion, on trouvera que les droits exorbitans & les charges considérables imposées par les corps de ville en vertu de leurs priviléges, en ont été le premier motif. Nous traiterons plus bas du dépeuplement où sont tombés les corps de métiers.

Si nous remontons à des tems plus reculés encore, nous y découvrons une bien sensible cause de cette décadence. Il est incontestable que les foires annuelles des villes n'étoient au tems de leur institution que de simples marchés de bétail. Les habitans de la campagne s'y rendoient des environs pour la vente de leur bétail, & pour l'achat de ce qui leur étoit nécessaire; de cette façon les bourgeois se défaisoient avantageusement de leurs marchandises, & avoient toujours un débouché facile & assuré.

Mais ces foires ont bien changé de face,

Outre le bétail, il s'y rencontre toujours grand nombre de marchands étrangers assortis en toute espece de marchandises étrangères. Le goût pour la nouveauté leur facilite la vente de leurs effets, pendant que les bourgeois n'ont plus aucun débit. Les seuls bourgeois qui tirent quelque avantage des foires sont les boulangers, les cabaretiers, les bouchers, & les vendeurs de vin; ajoutons y les apothicaires & les épiciers, quoique leur profit ne soit que bien médiocre; tous les autres artisans sont bien éloignés d'y trouver leur compte.

Curieux de savoir à combien pouvoit se monter la somme que les marchands étrangers, emportoient de la foire d'une ville, qui n'est pas une des plus considérables du canton; il s'est trouvé par un calcul fort facile, fondé sur un certain denier qu'ils paient à la bourse publique à proportion de l'argent qu'ils ont reçus, il s'est trouvé, dis-je, qu'à chacune des quatre foires de cet endroit, il sortoit pour le moins une somme d'une vingtaine de mille livres. Si les foires étoient aujourd'hui ce qu'elles étoient dans leur origine ce qui feroit fort à désirer, le gain réel que font annuellement les étrangers sur cette somme de quatre vingt mille livres, se repartiroit entre les bourgeois & ne diminueroit pas l'aisance publique: vu que les bourgeois détaillieurs, auroient vendus dans le courant de l'année ou aux foires mêmes, pour la même valeur en entier: au lieu qu'une bonne partie de cette somme considé-

rable est payée par les bourgeois de l'endroit, en pure perte pour les commerçans du lieu. D'ailleurs la moindre partie de cet argent reste au pais, parce que sur six marchands, rarement y en a-t-il un du pais. Tel étant l'état des choses, il paroît évidemment, que les artisans & les commerçans de cet endroit, ne pourront jamais s'y promettre qu'un très médiocre débit.

Est-ce par abus, que le foires dans nos villes, sont telles que nous les voyons aujourd'hui; & en ce cas seroit-il si facile d'y remédier? Nous avouons franchement notre ignorance sur ces deux points; & il n'est point de notre sphère de décider jusqu'où s'étendent à cet égard les droits réciproques de la nation Helvétique, & les franchises particulières de chaque ville.

Il paroît à la vérité au premier coup d'œil que l'arrangement de nos foires procure de certains débouchés aux marchandises du pais, & tend par-là même à favoriser leur exportation. Effectivement, si elle étoit égale à l'importation des marchandises étrangères, il en résulteroit une exacte balance de commerce, qui ajouteroit à la prospérité du pais. Mais, les objets de notre exportation ne sont autres que les toiles, les indiennes, & quelque peu d'étoffes en soye, qui s'expédient tous en gros, hors des tems de foires, ou qui certainement peuvent se passer de ce moyen; puisqu'ils sont du ressort des feuls négociants en gros. Nos foires ne

sont donc pas un débouché pour nos marchandises, elles facilitent au contraire l'importation en gros des mêmes marchandises de l'étranger, en même tems qu'elles arrêtent la sortie des nôtres. Les étrangers nous surchargeant ainsi de leurs marchandises en gros & en détail; il ne peut qu'en résulter un commerce fort onéreux pour le païs. Il n'en est pas de même dans les grandes villes commerçantes, où les habitants font tout leur commerce en gros; ils vendent infiniment plus que les étrangers, qui même se fournissent pendant ces foires des marchandises du païs.

Envilagées sous ce dernier point de vue, les foires peuvent être d'un très-grand avantage; elles le feroient de même pour les villes du canton, si le commerce y étoit plus florissant, si les marchands tâchoient de s'affor-ter en productions du païs, dont la vente rem-placeroit le vuide, causé par l'achat des pro-ductions de l'étranger.

Le trafic libre étant un point établi entre les différents Etats de la Suisse, nos regrets aussi amers qu'inutiles, ne nous permettent que de déplorer l'impuissance où l'Etat & nos villes se trouvent de profiter de cette liberté. Sans en retirer aucun avantage, ils n'en éprouvent que les inconvénients: & quel autre moyen nous resteroit-il à proposer à ces villes pour par-venir à jouir dans leur propre patrie & dans les autres Etats du L. C. Helvétique, des avantages attachés à cette liberté réciproque de commerce,

que celui que les étrangers emploient si efficacement parmi nous ? C'est par ces deux raisons, qu'insensiblement & à diverses époques, les arts & le commerce se sont éloignés de nos villes, qui par-là ont été privées d'une branche nourricière qu'elles possédoient ci-devant à l'exclusion de la campagne. Comme il feroit inutile de rechercher les causes de cet éloignement ; il ne le feroit pas moins, de proposer des moyens pour les ramener à leur ancienne demeure.

Ceux que nous proposerons dans la suite de ce discours, fourniront aux villes qui voudront s'en servir, bien des facilités à faire succéder à ces branches mortes, de nouveaux rejetons d'industries. Un avis important, que nous reservons pour la fin de ce mémoire, mettra ceci dans tout son jour.

2. La fuite d'une partie considérable des arts & du commerce ne fut pas la seule perte qui en revint aux villes ; il en résulta outre cela un affoiblissement & une confusion extrêmes, qui en jettant dans la langueur la partie restante, furent des arts dans les villes, la deuxième cause de la décadence. La première avoit frappé subitement, celle-ci, mina insensiblement, ce qui avoit échappé à ses coups.

La tâche prescrite par la nature au cultivateur, c'est de fournir tous les autres membres de la société, tant la classe de ceux qui entretiennent, que la classe de ceux qui sont entretenus, celle-ci en denrées nécessaires à la

la sustentation de la vie, celle-là en productions non ouvrées, pour recevoir par ces mains la préparation qu'elles exigent. L'artisan doit se procurer du cultivateur les denrées pour son entretien, & les productions brutes, & emploier son tems à la fabrication des marchandises qu'il livre au négociant, qui leur trouve des débouchés. De cette façon le campagnard trouve un entretien assuré dans la vente des productions de la terre, l'artisan dans la préparation des matières non ouvrées, & le commerçant dans la vente qu'il en fait. Il y a donc entre ces trois états nourriciers de la société, un ordre constant, un lien inaltérable, & une réciprocité indispensable. Que le villageois ne se fournisse plus dans les villes, ou qu'il entreprenne de pourvoir lui seul à ses besoins; que le citoyen & l'artisan ne trouvent plus chez le païsan les denrées & les matières qui leur sont nécessaires, ou qu'ils tentent de les exploiter eux-mêmes; que le commerçant enfin se dégoûte de l'achat des marchandises qu'offre l'industrie du païs. L'ordre sur lequel reposoit la prospérité de ces trois classes, les soutiens de la société, se trouve renversé, les villes déperissent, la terre ne reçoit plus qu'une culture insuffisante & imparfaite. Or nous allons voir que cette réciprocité ayant été interrompue, la suite inévitale en a été une confusion de trois ordres très-distincts l'un de l'autre.

Le cultivateur s'occupe de vocations affectées

1766. I. P.

F

aux villes, il s'attache aux arts & au commerce, il prive l'agriculture des bras nécessaires aux travaux de la campagne, & il ôte aux habitans des villes une occupation qui fait toute leur ressource.

L'artisan & le marchand n'ont dès lors plus les mêmes débouchés: leur gain ne suffit plus à l'achat des matières qui font l'objet de leur profession; cette interruption de leur travail les conduit naturellement, à joindre à leur première vocation la culture des terres, & tous les deux au détriment l'un de l'autre. Ils y font même presque nécessité; chaque bourgeois pour l'ordinaire possédant quelques parcelles de terres, ou acquises ou héritées de ses peres, ou qu'il tient en bénéfice, comme citoyen de l'endroit. Il suspend son travail, pour se procurer un entretien proportionné à ses besoins, il oublie à la longue sa première destination: manquant de bétail & par conséquent d'engrais, il est obligé de l'acheter à tout prix; son tems & son argent qu'il aurait utilement emploïés dans la profession où il a été élevé, lui profitent peu dans la culture des terres: le pain lui revient plus cher que s'il l'eût acheté du laboureur, & qu'il eût donné son tems à sa vocation primitive: il ne lui reste plus pour subvenir à ses autres besoins, que l'étroite sphère de ses concitoyens, trop impuissans eux-mêmes, comment fourniroient-ils à son peu de travail, de quoi le mettre au large? Il languit donc dans la misére,

réduit à se procurer son pain & le nécessaire le plus indispensable, par un travail auquel il n'a pas été élevé, il devient ainsi un chétif laboureur, pendant que le laboureur devient un plus chétif artisan encore.

C'est ainsi que le bourgeois & le laboureur courent à la ruine l'un de l'autre. Ils sont, pour ainsi dire, dans un état de guerre continual, & s'appellent en commun les fondemens de leur subsistance.

Ce n'est pas encore là tout le mal. Le bourgeois indigent ne trouvant à débiter ses ouvrages que parmi un petit nombre de citoyens aussi pauvres que lui, perd courage & ne se donne plus aucune peine de se perfectionner dans sa profession: manque-t-il avec cela de conduite, vice si commun surtout dans les villes, sa ruine est immanquable? Peut-être quelque petit emploi la suspendra, mais ce ne fera que pour peu de tems. Est-il parvenu à se le procurer? il n'hésite pas, malgré le peu qu'il en retire d'abandonner entièrement une profession qui ne suffit pas à son entretien. A peine certain de son pain journalier, bien loin de pouvoir entretenir une famille, il va chercher fortune ailleurs, ou il reste dans le célibat. Se marie-t-il, & devient-il pere, il est également hors état d'élever convenablement ses enfans? Seroit-il nécessaire après cet exposé, de réitérer que la principale cause de ce déplacement des occupations nourricieres, nous la trouvons dans la désertion des arts & des

métiers hors des villes, & dans le tort considérable qui en est résulté pour la partie restante.

Cette confusion telle que nous la voyons de nos jours, ne provient cependant pas uniquement de cette cause; il y en a d'autres presque journalières, qui ne font qu'empirer le mal. Indiquons-en quelques-unes.

D'abord un nombre considérable de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, des parties allemande & romande du canton, trouvant l'agriculture trop pénible, désertent la campagne, inondent les villes, principalement la capitale, & s'y engagent en qualité de domestiques. Viennent-ils à se dégoûter de ce genre de vie? L'inclination ou les épargnes qu'ils ont faites les engagent à se marier entr'eux, dans un âge où ordinairement on cesse d'avoir des enfans, ou l'on n'en a que de foibles. Tôt ou tard ils endossent l'habit bourgeois; ils continuent quelquefois à servir en ville, ou ils se tirent autrement d'affaire par un genre de vie très-pénicieux aux citoyens des grandes villes. Retournent-ils à la campagne, c'est pour y être cabaretiers, colporteurs &c. Leurs enfans habillés & élevés bourgeoisement, sont voués à des métiers ou au commerce, si ce n'est même à la plume & au bonnet. La progression continue de génération en génération; l'agriculture est privée de races entières, qui au détriment des citoyens des villes, deviennent des artistes campagnards, pendant qu'ils nécessitent les citoyens à reprendre la charrue.

Ce qui vient d'être allégué à l'égard des domestiques, est en partie applicable à ceux qui reviennent du service militaire. La plus grande partie désaccoutumée du travail par le désoeurement, ne retourne plus à la charrue, après avoir goûté un genre de vie moins pénible.

Pour ce qui est du commerce: quelle facilité les parens n'ont-ils pas, d'y vouer leurs enfans? Ils sont mis jeunes en apprentissage, & obligés d'y regagner ce qu'il en a coûté. Que l'on parcoure les boutiques de la capitale, on sera étonné du nombre de jeunes gens destinés à cette vocation! une fois parvenus à avoir une patente pour vendre du tabac, rien de si aisé que de s'établir à leur choix à la campagne & d'y faire tel commerce qui leur plaira.

Outre ces causes générales de désordre & de déplacement dans ces trois branches nourricières de la société; il s'en manifeste encore bien d'autres, qui seules, ne produisent pas un effet bien sensible, mais qui prises ensemble, ne laissent pas d'ajouter à la confusion, déjà si générale: il seroit trop long, d'entrer ici dans quelque détail.

L'on se tromperoit, si l'on ne cherchoit ce désordre que dans le déplacement respectif des arts de la ville & de la campagne: les villes mêmes offrent en ce genre un spectacle de désordre & plus grand & plus désavantageux. L'épicier est en même-tems marchand de vin,

l'apothicaire fait l'épicier ; le marchand drapier se mêle d'être droguiste ; le tailleur a un commerce en soieries & la même personne se mêle souvent de 3 à 4 diverses professions. Si, comme il arrive souvent, ce sont des gens moyennés, & qui trouvent de l'appui, ce sont des monopoleurs accrédités, qui ruinent immanquablement tout autre qui débite la même marchandise.

Ce désordre donc des états nourriciers, par lequel le cultivateur devient artisan & celui-ci laboureur, nous l'envisageons comme la seconde cause générale de cette décadence des arts & de l'agriculture. Il faut remédier des deux côtés. On n'y réussiroit point en proposant que le païsan retournerât à la charruë & le bourgeois à sa vocation. Le villageois qui trouve son compte dans ce déplacement se gardera bien de l'accepter : celui-ci refusant, comment & avec quel succès le bourgeois l'entreprendroit-il ? En attendant, n'ôtons pas tout espoir au villes, puisque le Souverain s'occupe actuellement des moyens pour remédier à cet inconvénient : mais un mal si invétéré, ne peut que rencontrer de grands obstacles ; comment faire disparaître au même instant les ateliers & les boutiques établies à la campagne ?

Il seroit injuste d'ôter à qui que ce soit, son gagne pain ! on ne peut laisser agir dans ce cas que le tems & de sages ordonnances amenées de loin.

Il ne dépend d'ailleurs que des citoiens des

villes, de se soulager considérablement. Ceux d'entre les artisans qui peuvent gagner leur vie par leur métier, n'ont pour cela qu'à renoncer absolument aux travaux de la campagne. Car pour ce qui est des riches propriétaires, ce sera toujours leur propre avantage & celui de l'Etat, quand ils s'adonneront à l'agriculture : mais les artisans y rencontreront trop de difficultés pour espérer d'y trouver du profit. Ils auront toujours les denrées à meilleur marché du laboureur, & l'exercice de leur métier leur fera de même plus profitable que l'agriculture. Qu'ils tâchent de se remettre en crédit, par le bas prix & par la bonté de leurs ouvrages sur ceux des gens de la campagne. L'application aidée de l'industrie & du génie, les mettra bientôt de niveau avec leurs concurrents. Ils trouveront à acheter à un prix modique les denrées du laboureur, de même que les matières qui doivent recevoir de leurs mains la préparation : le cultivateur se fournira pour ses besoins chez l'artisan des villes & par-là y rapportera l'argent qu'il en avoit tiré. Il y aura ainsi une circulation assurée de l'espèce de la ville à la campagne ; chacun restera dans le cercle que la nature lui a désigné : de-là résultera une réciprocité d'avantage qui affermira le bien-être de chacune de ces classes. Membres de la même société, étroitement liés avec les autres ordres de l'état, le bonheur d'un chacun contribue à la félicité de tous : & de la félicité publique dépend celle des individus.

Mais ces moyens sont trop faibles, & leur effet de trop longue attente, pour qu'une ville puisse espérer de se relever uniquement par eux de sa ruine. Il faut absolument un secours plus efficace, & d'où l'attendra-t-on que de la législation.

Ce n'est pas tout que de pénétrer jusqu'aux sources du mal, il faut encore faire choix de remèdes qui ne blessent point la liberté naturelle que chaque individu a de se déterminer sans contrainte à un genre de vie selon son goût; tout autre palliatif est à coup sûr inutile & peut-être dangereux.

Le seul remède à notre avis qui ait en même-tems les deux qualités requises; feroit l'ordonnance suivante 1°. Qu'aucun artisan, ou commerçant ne pourroit recevoir d'apprentifs, que ceux qui auroient la bourgeoisie d'une ville du païs: 2°. Que tout étranger exerçant un art méchanique ou toute autre vocation bourgeoisie, qui dorénavant voudroit s'établir dans le païs, fût tenu d'acquérir une bourgeoisie dans une des villes du païs & de s'y établir. Par ce moyen on repeupleroit des villes désertes, on reléveroit une industrie expirante, & le laboureur renvoié à l'agriculture, auroit un débit assuré de ses denrées.

Il feroit nécessaire lors de la publication de cette ordonnance, de déterminer les arts qu'on réserveroit aux villes & ceux qu'on laisseroit à la campagne. Il en est dont elle ne fauroit se passer, tels que ceux qui sont intimément

liés à l'agriculture, il y en a d'autres entièrement nécessaires & convenables; outre que grand nombre de bourgeois font leur résidence à la campagne, l'habitant des champs n'a-t-il pas également droit à l'aisance & à la commodité? il faudroit de plus remettre en vigueur le droit accordé depuis très-long-tems par lettres patentes aux diverses maîtrises, de s'opposer à l'entrée & à la vente des ouvrages de la campagne dans les villes. Quoique bien des gens envisagent ces priviléges comme contraires à la liberté, nous n'y trouvons rien que d'équitable, d'autant plus que le maintien de l'ordre les rend absolument nécessaires.

Même arrangement à prendre quant au commerce; sous les réserves suivantes.

Il seroit impraticable de bannir tout commerce de la campagne, puisqu'il seroit injuste d'obliger le cultivateur & le citoyen qui demeurent à la campagne de recourir pour leurs moindres besoins aux villes dont ils sont souvent fort éloignés; les frais, la perte de tems & l'incommodité en seroient trop considérables.

Il faudroit donc dans chaque grand village laisser subsister une boutique qui pût fournir à la contrée. On pourroit déterminer quelles marchandises il seroit permis à ces merciers d'exposer en vente; ou s'il plaitoit au Souverain de combiner l'avantage des citoyens avec la commodité du peuple de la campagne, l'ordonnance en permettant à un nombre suffisant de ces merciers campagnards de continuer leur

tradic, les astreindroit uniquement d'affortir leur fond de boutique chez les bourgeois des villes. Tant que cela n'arrivera pas, point de commerce fleurissant à espérer pour les villes; ces détaillieurs de village ont trop d'avantage sur le citoyen: leur entretien plus modique & moins coûteux les met en état de se contenter d'un profit moindre que le bourgeois. Les marchandises qu'ils achetent dans des villes de commerce étrangeres, ils les apportent sur leur dos, ils en achetent ce qu'ils peuvent en débiter durant l'espace de six mois, de sorte qu'au bout de ce terme ils sont en état de s'acquitter sans avoir fait aucune avance. Il n'est pas étonnant après cela, qu'il puisse vendre à meilleur compte que le bourgeois, & enlever à celui-ci les acheteurs de la campagne, mais encore de la ville: & c'est ce qui met le comble à la ruine des villes.

Nous venons de voir comment les arts & l'industrie ont quitté le séjour des villes; de combien de désordre & d'inconvénients ce déplacement fut suivi; exposons comment les villes mêmes ont augmenté le mal, & hâté leur propre ruine; c'est dans leur mauvaise police que nous trouvons la troisième cause générale de leur décadence. En rappelant d'aussi facheux souvenirs, nous espérons qu'elles s'arrêteront bien moins à ce triste spectacle, qu'aux moyens salutaires par lesquels, uniquement animé du sentiment du bien public, nous avons tâché d'obvier aux maux qui en ont résulté.

3. Les villes, pour la plupart, agissent comme de petits états séparés d'intérêts de la grande société dont ils font membres; sans faire attention que leur bien-être particulier dépend de la félicité générale; & que celle-ci venant à péricliter, celle-là ne peut qu'en souffrir considérablement. Sans aucun rapport entr'elles ni avec la campagne, elles se plaignent dans cette suffisance exclusive: Le citoyen animé du même esprit, méconnoît l'intérêt général, pour rapporter tout à lui seul.

Cet injuste *Civisme* se décompose en diverses branches, qui, causes & effets en même tems de cette manie, l'entretiennent & la perpétuent. Une des suites la plus pernicieuse de cet esprit de corps, c'est *l'emploi mal entendu & l'application désordonnée des droits & des franchises*; de celles mêmes dont l'avantage & l'utilité reconnue, rendroient les villes moins dépendantes des circonstances. Sans doute elles doivent se montrer jalouses de leurs charges & du maintien de leurs priviléges; aussi n'en blâmés qu'un usage obstiné, malgré la différence des circonstances & du tems, erreur politique, qui cause plus de mal que l'on n'espéroit en tirer d'avantages.

L'exercice de ces droits, même des plus éminens, n'étant point dirigés sur les circonstances du tems, a souvent occasionné des pertes bien sensibles aux villes, ou les a au moins frustrées de bien des avantages auxquels elles pouvoient s'attendre. Eclaircissons ceci par quelques exemples.

Une société de commerçans s'étoient proposés de transférer dans une de nos villes une branche considérable de commerce du plat pais; tout étoit arrangé à cet effet, il n'étoit plus question que de convenir à l'égard des droits de péage: la société n'exigeoit que d'être traitée à l'égal des bourgeois. Les franchises de là ville par contre lui permettoient d'en exiger un beaucoup plus fort des étrangers; elles prévalurent inconsidérément & au grand dommage de la ville, qui se frustra par-là d'une riche branche de commerce.

Une autre ville étoit depuis un tems immémorial en possession d'une autre branche de commerce bien établie, qui y attiroit chaque semaine un marché considérable. En vertu de ses titres, la ville avoit le droit d'exiger, outre le grand, encore le petit péage, on le fit valoir avec toute rigueur, en retirant encore ce second péage.

On dévine aisément ce qui en arriva. Cette branche de commerce disparut presque à l'instant de la ville, & s'établit à quelque lieu de là, où elle se trouve encore à la grande incommodeité de ce premier endroit, qui par une fausse notion de la liberté, au lieu d'acquérir, perdit encore ce qu'il avoit.

Cet exercice rigoureux de leurs franchises fondé sur des préjugés enracinés, est une source de décadence d'autant plus funeste que les maux qui en proviennent, sont d'une

influence pour plusieurs siècles, ou, prive les villes à jamais d'immenses avantages.

Ce zèle soutenu pour leurs franchises, est en même-tems accompagné d'une méfiance continuellement attentive à toute nouvelle ordonnance, que le bien de l'Etat pourroit occasioner, de-là cette craintive & perpétuelle appréhension, d'être lézés dans leurs droitures. L'utilité publique fait-elle proposer quelques réglemens utiles? Cette crainte jalouse se réveille aussi-tôt, pour s'opposer aux révolutions les plus salutaires.

Ce n'est donc qu'au moyen d'un exercice sagement réfléchi & adapté aux circonstances des tems, que ces franchises peuvent être vraiment avantageuses aux villes; ce seroit en pervertir le but, que de les faire valoir en vué uniquement de se donner du relief sur les autres communautés, & au mépris de leurs véritables intérêts.

Loin de s'en élever des barrières, pour se séparer des autres parties de l'Etat, qu'elles servent au contraire à resserrer les liens communs de la république: qu'une vaine obstination pour le maintien de priviléges souvent indifférents, cesse enfin de rompre la chaîne du bien commun?

Ces franchises leur procurent quelquefois de petits avantages particuliers, mais qui font obstacle à celui de la république; comme, par exemple, dans l'arrangement des péages, l'entretien des ponts & des chaussées. &c. De bons ci-

toyens sacrifient toujours leur intérêt propre à celui de l'Etat.

C'est dans le bien-être général qu'elles doivent trouver le leur. Il peut seul quoique imperceptiblement, les dédommager des chétifs avantages de quelques priviléges mal appliqués. Une même finance au profit de la bourse de la ville ou de quelques particuliers, prévaudroit-elle sur les objets du bien public, tels que l'allégement du commerce & des arts, dont leurs citoyens ne laisseront pas quoique imperceptiblement de retirer de grands avantages?

Les corps de ville se considérant comme des membres isolés dans l'Etat, & par eux-mêmes subsistant, évitant avec soin ce qui pourroit leur rappeler leur enchaînement avec le tout, il n'est pas étonnant que cet esprit passe jusqu'au citoyen, qui dans la ville ne considère que lui seul. C'est le second mal qui sappe au dedans le bien-être des villes, l'intérêt personnel est le grand mobile de toutes leurs actions, c'est un écueil où vont échouer tous axiomes en politique. L'amour de la patrie est méconnu ; encore un pas, & l'on envisage l'Etat comme son plus cruel ennemi, l'encouragement cesse ; l'industrie s'arrête, & l'agriculture ne voit plus devant elle aucun moyen de se relever : de sorte qu'il est vrai de dire, que les bourgeois exclusives, sont le tombeau non seulement des talents, mais encore de la félicité publique.

L'amour propre & l'intérêt personnel se tien-

ment par la main ; l'un dérive de l'autre. Un citoyen qui méconnoît l'Etat, qui ne se met point en peine de ce qui peut procurer le plus grand bien de la communauté dont il fait partie, n'aime au monde que lui seul ; ne s'intéresse de même que pour lui ; le bien public n'attire que peu ou point son attention. Rapportant tout à son intérêt particulier & à son amour propre, il trouve dans les dispositions de son cœur des motifs suffisans pour lui de s'opposer à tout ce qui de prime abord, pourroit heurter l'une ou l'autre de ses passions, lors même, qu'ayant le bien commun pour objet, la moindre réflexion lui feroit entrevoir qu'il en pâtit tout le premier. De-là les funestes suites, qui ont été traitées plus haut : tirs maintenant le rideau sur un tableau aussi affligeant. Citoiens, ô vous ! qui désirez de vivre heureux dans la société dont vous êtes membres, quittez votre ancienne façon de penser ; adoptés-en une nouvelle : dites-vous ; feroit-il possible que nous nous procurassions seuls & sans l'aide d'autrui l'entretien & les autres besoins de la vie qui sont en si grand nombre ! vivrions-nous pour nous seuls dans le monde ! admettons-en la possibilité ; feroit-on heureux ? On ne sauroit le croire ! cent besoins satisfaits par le travail d'autrui ne nous engageroient-ils pas à nous acquitter envers la société en y contribuant du nôtre ? Cette réciprocité, n'est-elle pas le lien de la société ? la somme totale de la félicité publique qui en résulte n'est-elle pas

repartie sur chacun des membres de la société?

Voilà les vrais fondemens de votre bonheur, la sphére bornée de l'administration domestique, tout comme celle plus étendue des gouvernemens civil & politique n'en ont pas d'autres. Donner ainsi l'effor à sa cupidité & à son amour propre, sans égards au bien-être de ses concitoyens, c'est autoriser une pareille conduite de leur part, c'est renoncer à son propre bonheur en vue de troubler celui de la société. Pendant que l'amour du bien public & des sentimens de bienveuillance envers nos concitoyens en eussent été la route infaillible &c.

Rien de si à propos à ce sujet que les paroles d'un auteur moderne fort goûté, quand il dit " Le vrai citoyen qui dans la société reçoit du bien de tous, doit être vivement animé du désir de faire pareillement du bien à tous; c'est la voix de la patrie, la voix touchante, mes chers concitoyens, de la société dont vous êtes membres; les exhortations de la loi à laquelle vous obéissez à regret. Cet avis n'a d'autre but que l'intérêt commun, le même qui fait le terme des devoirs auxquels vous êtes astreints par la nature des liens de la société civile. Si vous vous écartés du but proposé, vous renoncés volontairement, à la production des loix, dont vous jouissés, aux avantages que vous vous promettrés de la société. Cette société, votre

„ votre patrie n'a-t-elle pas le premier droit à
 „ tous les égards, toute la tendresse dont vous
 „ êtes capables ! Le bien public doit être le
 „ but de tout citoyen, il doit lui sacrifier de
 „ son bien-être particulier tout ce qui nuirait
 „ à celui-là ; ses simples désirs même doivent
 „ se faire là où ils empiéteroient sur les bor-
 „ nes de la félicité publique ; par la raison qu'il
 „ ne jouit d'aucun avantage, dont il ne soit
 „ redevable à la puissante protection des loix.

Comment feroit-il possible que dans une ville dont les ressources sont déjà diminuées considérablement, où les citoyens, livrés à l'amour-propre, à la cupidité & à la défiance, respirent un civisme destructeur, comment, dis-je, feroit-il possible que la régence & la police y eussent continuellement le bien public en vuë ?

Ce ne sont en toute rencontre, qu'obstacles à surmonter ; surtout dans les villes mal peuplées, où chacun tient aux autres par des alliances, ou des liaisons de toute espèce. Troisième sorte de mal qui prend son origine dans les villes.

Tous ceux qui connaissent tant soit peu le genre de vie, & la tournure d'esprit des habitans des villes ; les ressorts cachés & l'intérieur de la constitution de leurs régences, conviendront facilement de tout ceci. C'est par ménagement autant que dans le dessein de ne point nous écarter de notre but, que nous évitons d'entrer ici dans le détail des fautes

multipliées qui s'y commettent à cet égard. Les suites de ce mal sont politiques & morales.

Je dis morales. Dans la plupart des villes on manque d'établissements suffisants relativement à l'éducation de la jeunesse ; les écoles sont mal pourvues, & souvent confiées à des gens de la lie du peuple ; c'est une ressource dont la faveur dispose, & que trop ordinairement l'indigence remporte : la capacité des aspirans, & l'éducation de citoiens bons & honnêtes ne sont que trop souvent de nulle considération. Le luxe, la débauche & l'oisiveté marchent sans crainte & à tête levée.

Des raisons politiques viennent souvent à l'appui de ce défordre moral : l'un a un parentage considérable, qu'il convient, & que souvent même on est contraint de ménager : celui-ci échappe à l'animadversion des loix, parce qu'un autre plus puissant & plus accrédité se trouve dans le même cas : de forte que dans le cercle étroit d'une bourgeoisie peu nombreuse, où la facilité de s'entr'aider ou de se nuire réciprocement, la crainte d'autrui doit nécessairement être le premier motif de toute résolution.

C'est ainsi, qu'au lieu de citoiens utiles & qui feroient honneur à la patrie, les villes pour la plupart n'ont à lui offrir qu'une vile populace sans mœurs & sans conduite, dont l'indigence hâtant encore la ruine, chargent le public par l'entretien de familles entières qui lui retombent sur les bras.

Il est hors de doute qu'à l'égard de ces deux points, nos villes ont besoin de bonnes ordonnances, & qu'il feroit à désirer qu'un œil attentif veillât à leur exécution. Que sans nulle distinction de rang & de personnes elles veuillent poursuivre cet hydre jusques dans ses détours ; elles en triompheront ! Les moyens sont faciles & connus ; & mille fruits accompagneront la victoire.

C'est surtout dans les arrangemens utiles & publics que ce mal se manifeste le plus : nulle attention pour les accouchées & les enfants en bas âge ; le manque de médecins & de chirugiens ; les emplois mal conférés & administrés de même. Oubli total du bien public pour n'écouter que la cupidité des particuliers : indulgence condamnable, pour les personnes en crédit ; & ce qui est plus insoutenable encore, indolence parfaite pour le bien général ; ajoutons à cette suite d'abus, l'idée fausse & erronée qu'on se fait du bien général ; le manque de toute espèce d'encouragement ; souvent même la dépression du génie.

Les exemples cités plus haut à l'occasion du meus des franchises des villes, prouvent la vérité de ce que nous avançons. Ces plaies ont réellement affligés nos villes, l'état de langueur où elles se trouvent réduites, en témoigne encore de nos jours. Pour surcroit de preuves ajoutons-y encore les faits suivans.

Un fabricant de bas, s'établit dans une ville où il n'y en avoit point ; il étoit naturel du

païs, sans être bourgeois dans son nouveau domicile : il y acquiert une maison ; & ayant un grand débit de sa marchandise, il procuroit de l'ouvrage & l'entretien à une 40 de personnes qui avant lui n'en avoient point.

Qu'arriva-t-il ? un bourgeois du sieu apprit ce métier. Si-tôt qu'il s'établit, il obtient que l'étranger feroit tenu à vider l'endroit, à vendre sa maison & à chercher son pain ailleurs. Il fut de même interdit à d'autres bourgeois du lieu de trafiquer d'orsenavant en pareille marchandise. Pendant que ces deux fabriquans auroient fourni le double d'acheteurs, & entretenu un nombre à proportion de bourgeois indigens.

Cet exemple seul ne met-il pas dans tout son jour ce civisme odieux & les grands mobiles, l'intérêt & l'amour propre, qui frappent de leur haine tout ce qui est étranger ? Ne dérive-t-il pas de courtes vues en fait d'administration, de ne pourvoir qu'au bien-être d'un particulier, quand on pouvoit le combiner avec celui de tout un public.

Le grand nombre de tavernes dans la plupart des villes, démontre encore une mauvaise police. Dans une certaine ville qui n'est point située en païs de vignoble, de cinq maisons il y en a une où l'on vend du vin & nous savons à n'en pas douter que depuis 20 ans, sur cinq de ces tavernes, il s'en est toujours ruiné trois. Le mari, ou la femme, ou les enfants s'étant adonnés à l'ivrognerie, ou ayant mal-fait leurs affaires

d'une autre maniere. Et comment seroit-il autrement possible, vû l'arrangement des choses?

Tantôt c'est le mari, tantôt la femme, quelquefois un enfant de la maison, souvent une servante qui débite le vin: ce n'est pas à une personne seule à qui on remet la vente d'un tonneau, & qui pourroit en rendre compte? Ce sont tous les individus de la maison qui participent à ce détail: l'argent ne rentre donc pas fidélement, & les domestiques, dont on ne fauroit exiger aucun compte, s'enrichissent souvent pendant que le maître se ruine.

Dans toute ville qui n'a que peu d'habitans, une mauvaise police est presque inévitable. Dans un aussi petit nombre de citoyens, ceux qui ont l'autorité en main sont tous cousins ou compères: quiconque a le bonheur de soutenir une de ces relations, peut tabler hardiment sur bien de petits avantages, à l'exclusion même de tant d'autres qui le mériteroient mieux.

Afin de mettre en vigueur une police bien entendue, les régences des villes devroient avoir pour principe inviolable de procurer le plus grand bien de tous, sans faire attention aux inconvénients qui en résulteroient, pour une petite partie des membres de la société: ce qui étant de difficile exécution dans une bourgeoisie peu nombreuse, & une administration, où les préposés liés de sang ou d'amitié se tiennent tous par la main, il ne reste point d'autre moyen d'y parvenir, qu'en divisant les

intérêts par l'accroissement du nombre des citoyens. Moien qui va bientôt faire le sujet de notre attention.

Outre le principe fondamental, & le moien de rétablir la police ci-dessus mentionnés; il faut encore prendre à tache de détruire une infinité d'abus qui se glissent dans la société, & qui l'attaquent ci & là dans diverses de ses parties. L'immensité des détails peut seule en justifier le silence.

Encore une fois, ce sont de sages règlements, & leur maintien invariable, pour tout ce qui dans le physique, le moral & le civil peut influer sur le bonheur de la vie des citoyens ou du moins prévenir leur malheur: deux points que nous reclamons & sur les quels nous insisterons souvent.

La quatrième & dernière espece de mal, qui prend sa source dans les villes; c'est *le luxe & la corruption des mœurs*. Nous ne séparons pas ces deux fléaux de la société, parce qu'on les voit ordinairement régner ensemble, & qu'ils ont des suites également funestes pour le bien-être des citoyens, l'un renverse la fortune des particuliers, dépeuple les Etats, l'autre attaque la vie des citoyens.

Ces pestes de la société, trop long-tems & trop généralement connuës, ne sont nulle part d'aussi dangereuse conséquence que dans les villes, parce qu'elles s'y allient à tous les maux que nous venons d'énumérer: & que le luxe & l'opulence fastueuse sont bien plus per-

nicieuses dans les petites villes que dans les grandes.

Dans la plupart de nos villes ce luxe est monté à un point considérable, dans quelques-unes il est parvenu à son comble; nous nous sentons mille besoins, qui autrefois n'en étoient pas: depuis qu'ils nous sont devenus nécessaires, l'aisance ne permet plus de s'en passer.

Dans une ville sans ressource, chacun n'est pas en état de se procurer tous ces besoins chimériques.

Le luxe a ses degrés de comparaison. Ce qui dans une grande ville bien peuplée, ne fait que le dernier degré d'aisance des citoyens; est une profusion, dans une bourgeoisie pauvre & peu nombreuse. Le luxe détruit donc dans le même rapport le bien-être du petit bourgeois & la fortune du citoyen opulent.

Il arrive de-là, que ceux qui ne voient point devant eux de moyens honnêtes de se procurer ce qu'exige cette aisance imaginaire, en embrassent d'illicites. De-là, une foule de vices qui hâtent la ruine des familles; de-là encore l'état forcé du célibat, ou l'impossibilité de subvenir à la dépense d'un ménage coûteux; de-là enfin, ce grand nombre d'infortunés que le libertinage met au jour, & qui retombent partout à la charge de l'Etat. Maux affreux qui tendent à la subversion totale de la société.

Ils ont plus ou moins infesté toutes nos villes. Dans la plupart, singulièrement dans

quelques-unes, se sont jointes à la corruption des mœurs, la mauvaise conduite, & le libertinage : ce venin subtil dépeuple sensiblement nos villes & les prive de plus en plus de toute espérance de rétablissement.

C'est un fait à nous bien connu, que dans une ville déjà fort dépeuplée, douze jeunes citoyens des plus considérés, ont été emportés par la débauche, à la fleur de leur âge, & un nombre approchant y ont ruinés leur santé & leur fortune & cela dans l'espace d'une vingtaine d'années. Et en seroit-il autrement dans des villes, où tout bourgeois qui a des vignes se met vendeur de vin, ou, si ce n'est pas en pais de vignoble de cinq maisons il s'en trouve toujours une, être une taverne ! Sont-ce là les moyens de rendre une ville florissante ?

A l'intempérance se joint communément, un honteux libertinage, dont les conséquences ne sont pas moins funestes. Deux vices qui prennent leur source dans une éducation négligée ; mais les loix & la police ayant continuellement l'œil sur eux, nous n'ajoutons plus qu'un mot à cet égard.

Il est un vice qui régne plus dans les villes qu'ailleurs & plus généralement que les autres vices ; il est aussi le plus caché, parce qu'il se commet sans témoin, vice qui énerve les premières forces de la jeunesse, qui ens' en rendant coupable ignore même que ce soit un crime ; & duquel cependant il n'est

jamais fait mention nommément, dans aucun des traités sur la dépopulation.

C'est le péché d'*Onan*, plus destructeur pour la santé & la propagation que nul autre excès de sensualité. Les jeunes gens ne se doutant pas même du crime, ignorent bien plus encore les tristes suites de ce péché. C'est la raison pourquoi ce vice est devenu si général parmi les garçons, déjà dans les écoles, parmi le sexe dans les prémières années suivantes, comme nous le savons à ne pas pouvoir en douter. Rien donc de si important pour une police attentive & soigneuse, que d'obvier efficacement à ce mal.

Quelles sont les suites nécessaires de cette dépravation ? Les voici : misère ou mort prématurée, conséquemment manque de subsistance ou d'un nombre suffisant de citoyens. Le moindre mal, qui pouvoit en arriver, c'est un énervement total des facultés humaines, qui conduit infailliblement à l'état célibataire, ou à la dégénération de l'espèce, surtout lorsque le luxe hâte encore l'effet de tous ces maux.

Il est à présumer que nos villes n'ignorent pas absolument les moyens qui tendent à réparer les suites des maux que nous venons d'énumérer, hazardons-en cependant un résumé succinct.

Le manque d'éducation convenable, est la source prémière de la corruption des mœurs. Nous avons montré plus haut, combien dans

la plûpart des villes, on néglige tout ce qui y a rapport.

Tant que l'éducation ne concourra point au rétablissement des mœurs, nos loix, contre le luxe, la débauche & le dérèglement feront de nul effet. Pour parvenir à ce but, il faut absolument réformer nos écoles, & les confier à des personnes capables; destiner pour cet effet des honoraires suffisans pour que des gens capables ne craignent point de s'offrir, pour un emploi également désagréable & pénible; & non point, comme c'est assez l'ordinaire dans les villes, donner les plus gros appoimentemens aux forestiers, pendant qu'on assigne le plus chétif salaire à ceux qui consacrent leurs veilles à l'éducation d'une jeunesse appellée à l'administration publique.

4. L'éloignement de l'industrie & les désordres occasionés par ce déplacement des arts de la ville & des travaux de la campagne; les maux redoublés que causeront aux villes le civisme, l'intérêt particulier, le luxe, la cupidité, & plus que tout cela la corruption des mœurs, qui régnoit à l'abri d'une police inconstante & négligée, tout cela n'a put que ruiner les villes & les dépeupler sensiblement.

Cette dépopulation s'est faite sentir depuis un siècle, dans toutes les villes du canton sans exception; n'y en ayant pas une dont le nombre des citoiens soit le même, qu'il étoit il y a un siècle. Dans une certaine ville où six cens citoiens trouveroient toutes les commodi-

tés & les aïances nécessaires à la vie , & où , suivant les actes publics , on en comptoit quatre cens , il y a un siècle , ce nombre s'est diminué de nos jours jusqu'à deux cens , des quartiers entiers y sont déserts & des rués autrefois habitées , ne sont à l'heure qu'il est , que des emplacemens vides.

Une autre ville comptoit il y a deux siècles , passé trois cens citoyens bien établis , nombre qui est aujourd'hui réduit à cent quarante. Leurs régitres font mention de l'extinction d'une vingtaine de familles , dans l'espace de cinquante à soixante ans.

Dans une autre de nos villes , les païsans voisins y ont acquis la bonne moitié des maisons , de sorte que le nombre des citoyens est fort au dessous de celui qu'exige la magistrature. Ils s'occupent d'une agriculture infructueuse , tandis que leur position est des plus favorables pour l'établissement des manufactures & du commerce.

La plupart des autres petites villes du canton , sont presque toutes revenues à la culture de la terre ; leurs habitans ne conservant de la qualité de bourgeois , qu'un habit moins grossièrement façonné. La diminution des citoyens & l'admission du païsan ont opéré cette dégradacion.

Si le nombre des habitans d'une ville est la mesure de sa grandeur & de son opulence ; il est incontestable que rien n'est si reculé que le terme d'aisance & de bien-être , auquel

nos villes peuvent se promettre de parvenir
moiennant une meilleure population.

Les vérités ont toutes un certain enchaînement: plus le nombre des habitans d'une ville est considérable, plus elle abondera en subsistance; plus l'abondance y augmentera, plus il y aura d'activité. L'activité attirera des ouvriers à proportion: plus il y aura de mains occupées, plus on façonnera de matières non ouvrées; & mieux elles feront travaillées, plus les ouvrages seront parfaits, plus le bien-être & les richesses des citoyens augmenteront & avec elles en même-tems celles de la république: mêmes principes dans le gouvernement politique & l'administration domestique. Il faut dans l'un & dans l'autre le nombre de bras nécessaires pour tirer tout le parti possible des matières qui doivent recevoir une préparation.

Si donc les villes veulent se relever de l'état de décadence où elles sont déchues, il faut de toute nécessité qu'elles augmentent le nombre de leurs citoyens, par des établissemens sages, & l'encouragement des arts & de l'industrie; par des réglemens qui mettent un frein à l'intérêt & à l'amour propre désordonné; particulièrement par une meilleure police. Tout roule principalement sur sa prudence & ses attentions: c'est elle qui doit veiller de la façon la plus précise, sur tout ce qui peut intéresser le bonheur & la conservation de la vie des citoyens.

Quelqu'efficaces que soient en eux-mêmes les moyens proposés pour une subsistance plus aisée & plus abondante, de laquelle dériveroit un accroissement de population : convenons-en, ils sont bien plus propres à préserver une ville florissante de sa décadence, qu'à en relever une autre dont la ruine seroit déjà complète. Comment changer & perfectionner le génie, les mœurs, la police & le gouvernement d'une ville ? Il faut des siècles pour opérer une pareille refonte ; pendant que mille circonstances imprévues peuvent détruire en un instant l'ouvrage d'un demi siècle. L'émigration ou plutôt la dispersion des habitans, de même que les autres causes de la dépopulation, privent dans l'instant même une ville de ses habitans. Or la propagation ne fauroidt réparer ce mal assés promptement : une propagation vicieuse est elle-même une source de dépopulation : & pour rétablir une espèce dégénérée, il faut outre une infinité de règlements dictés par la prudence, & fermement exécutés, n'attendre encore ce bénéfice qu'à la suite du tems.

Là donc, où la négligence pour le bien-être du citoyen, ne peut qu'occasioner une émigration continue ; où les vices concentrés travaillent de concert à la ruine des générations présentes & à venir ; où une subsistance précaire traîne à sa suite une mauvaise police, une éducation négligée de la jeunesse, & détournant du mariage, prive la généra-

tion suivante d'une pépinière de citoyens : là aussi doit nécessairement se manifester une dépopulation à laquelle on ne remédierait pas efficacement, par le simple retranchement de toutes les causes que nous avons indiquées. Il faut un secours plus prompt & plus certain, unique à notre avis & par conséquent sans choix.

Nous le réitérons encore, il n'est qu'un seul moyen, qui réunisse les deux qualités requises, la célérité & l'efficacité ; *c'est la réception de nouveaux bourgeois* : il faut remplir le vuide afin de remettre en jeu la circulation interrompue.

Nous n'ignorons pas, combien ce mot effarouchera la plupart de nos villes; ni combien il en coûte, pour désabuser un peuple d'anciens préjugés, & le disposer à recevoir des principes contraires. Tant que les villes insisteront sur la bonté de leur système de police il sera fort inutile de leur parler de projet de réforme, dont les effets salutaires feront toujours prévenus par la cupidité. Si au contraire on veut bien appercevoir le mal, & qu'au moyen de sages ordonnances on fache combiner l'intérêt particulier & l'avantage de l'administration publique, il n'est aucun obstacle qu'on ne vainque, les montagnes mêmes s'applanissent.

Tentons d'abord de détruire les préjugés du vulgaire au sujet de l'admission de nouveaux citoyens.

Ce n'est en effet qu'une suite de ce *civisme* condamnable, qui s'étaye de l'intérêt personnel & de l'amour propre mal-entendus & plus mal employés encore.

La seule ressemblance qu'il ait avec le gouvernement des abeilles, c'est de ne point souffrir d'étrangers: il envie aux autres la jouissance, de ce que ses dévanciers lui ont acquis. Le sol qu'il habite, l'air qu'il respire sont trop purs, trop sacrés, pour des profanes: ils y passeroient des jours trop heureux.

Son genre de vie accoutumé lui paroît l'unique route du bonheur: delà ce dédain pour les mœurs étrangères & pour tout ce qui a l'apparence de la nouveauté. Nous nous retrouvons tous dans ce portrait du vulgaire; chaque citoyen donnera toujours la préférence à la société dont il est membre: & si l'amour, si naturel & si louable de la patrie, ne l'autorise pas entièrement, il l'excuse du moins en grande partie. Mais si nous aimons notre patrie, nous devons désirer ardemment d'avancer son bien-être: or nous manquons toujours dans l'application de la règle.

Son éclat & sa puissance, font constamment en proportion du nombre de ses habitans; s'apperçoit-on qu'il vienne à diminuer, le service le plus signalé que nous puissions lui rendre c'est de réparer aussi-tôt cette brèche. Malheureusement la cupidité & l'intérêt personnel sont encore une suite du délabrement de nos villes: à peine le citoyen y trouve-t-

il sa subsistance; tout comme une ruche manque de miel, si l'essaim n'en est pas assez fort.

Il est donc obligé de se ratraper sur les bénéfices & les emplois municipaux, qui venant à être partagés entre un plus grand nombre de bourgeois, la crainte qu'avec moins d'espérance, ils ne remportent des emplois outre cela encore amoindris, est tout-a-fait naturelle.

Erreur encore ici dans les idées & dans l'application; montrons combien plutôt un intérêt permis & bien entendu, trouveroit dans l'accroissement même du nombre de ses concitoyens un avantage décidé, au lieu d'une perte imaginaire.

A l'égard des bénéfices & des magistratures municipales, le plus petit coup d'œil jetté sur la constitution présente des villes, donnera aisément à connoître, que (soit dit en passant) ces emplois, faute de gens capables, ne sont pas toujours conférés au mérite & aux talents comme l'exigeroit l'importance de leurs fonctions.

Le mal en résultant, c'est que comme la pluralité décide dans toutes les régences; si on ne remettoit le timon de l'Etat, qu'entre des mains capables, il en émaneroit des avis plus sages, plus salutaires pour le bien public. Il est sans doute plus aisé de faire un choix de douze ou de vingt-quatre chefs intégrés & rompus dans les affaires, sur un nombre de quatre cens citoyens que sur celui de deux cens. D'ailleurs, un plus grand nombre de citoyens deviendroit

un

un appui plus ferme du bien-être général, & empêcheroit l'inconvénient presque inévitable, des liens du sang & d'autres liaisons, qui ne sont pas moins funestes dans le cercle étroit d'une bourgeoisie peu nombreuse.

Ce seroit en même-tems un motif de plus pour chaque citoyen de se livrer entièrement à sa profession; & d'abandonner l'espérance d'un revenu précaire, pour un gain assuré.

Quant à la jouissance des communes, des pâtrages & des autres droits de cette nature, rien de si aisné que de la conserver en plein aux anciens bourgeois, malgré l'admission de nouveaux citoyens.

Nos villes ont pour la plupart une étendue de terres plus que suffisante, pour en céder aux nouveaux reçus, sans faire du tort aux anciens participans.

Mais à supposer que l'intérêt des usufruits actuels souffrît en quelque sorte, de la réception des étrangers, ce qui à coup sûr, peut être facilement prévenu, convainquons à ne pouvoir en douter, les anciens bourgeois de l'avantage plus réel que leur procureroit l'admission de ces nouveaux citoyens que celui qu'ils se promettroient de leur intérêt évidemment mal conçu. Des bourgeois nouvellement reçus s'établissent & vivent en ville, ils se procurent leur entretien de leurs concitoyens. Tous contribuent plus ou moins, felon leurs facultés, à une plus grande circulation de l'espéce, les uns par la consommation de leur entretien, les au-

tres par l'achat des matières brutes qui reçoivent une préparation quelconque entre leurs mains, loin d'être entretenus sur les coffres de la ville ou aux dépens de la bourgeoisie, comme l'opinion voudroit l'insinuer; c'est son propre travail qui l'entretient & qui procure encore du gain aux autres.

Ses revenus ne sortiroient point de la ville, ils ne feroient qu'y circuler, tout citoien en retireroit une portion au moyen de sa profession.

En particulier les artisans, qui s'occupent des premiers besoins trouveroient fort bien leur compte dans l'augmentation du nombre des concitoyens.

Le marchand, le cordonnier, le tailleur, le tisserand, le boucher &c. auroient un débit doublément plus fort dans une bourgeoisie une fois plus nombreuse. Quatre cens bourgeois demandent le double en habits, souliers, pain, vin & viande &c. que n'en exigent deux cens seulement; tous gagneroient plus & conséquemment vivroient avec plus d'aisance.

Oui pourroit-on repliquer; admettons que sur le nombre supposé de deux cens bourgeois il y ait six tailleurs, six cordonniers &c. ce nombre augmentera avec celui de la bourgeoisie; en le portant à quatre cens, au lieu de six de ces artisans, il y en aura douze de chaque espece; de sorte qu'avec votre supposition tombe nécessairement aussi cette augmentation d'aisance que vous leur promettiez.

Mais on ne considére donc pas, que châcun apporteroit avec soi ses petites facultés; qu'aucun ne vivroit aux dépens du public, mais de son travail ou de ses rentes, & que ses déboursés annuels, se repartiroient sur tous les citoiens.

On ne considére pas que dans ce cas, il n'est pas simplement question des tailleurs, des cordonniers &c. mais que presque tous les autres bourgeois profiteroient de cette augmentation de tailleurs, de cordonniers &c. Tous ont besoin d'habits, de pain, de vin & de viande pour leur entretien &c. il faut des souliers au tailleur, des habits au cordonnier, le boulanger a besoin de la viande du boucher, celui-ci ne peut se passer de pain, & tous deux ont besoin de vêtemens & de chaussure; de sorte que le plus grand nombre de tailleurs est un profit réel pour le cordonnier, qui à son tour trouve un gain réciproque sur le plus grand nombre de tailleurs &c.

A supposer donc, que les six anciens cordonniers & tailleurs, n'eussent pas plus de chalandise qu'auparavant, il est du moins hors de doute que les six nouveaux ouvriers en ce genre donneront quelque chose à gagner à tous les autres artisans, qui auront ainsi double débit & double gain.

Un nombre double de citoiens, mettroit donc le double d'espece en circulation dans une ville, qui se repartiroit sur presque tous les citoiens. Et un des avantages d'un nombre double d'artisans de chaque espece par l'aug-

mentation de la bourgeoisie, feroit sans doute l'émulation qui se manifesteroit entre les membres de chaque corps de métiers, de se surpasser à l'envi les uns les autres par le bas prix & la bonté de leurs ouvrages, afin de se procurer plus de débit & de nouveaux débouchés.

Et c'est ici le seul & le vrai moyen d'amener les arts & les métiers à leur plus grande perfection.

Ne mettons point en ligne de compte cent autres avantages que trouve une ville dans sa nombreuse population, tels qu'un choix plus étendu & plus assorti pour le mariage; plus de facilité pour des vocations utiles; l'émulation qui jusqu'ici manque dans toutes nos villes un débit assurée; des denrées & des matières brutes; une union plus étroite entre toutes les parties de l'Etat; les commodités de la vie plus à portée d'un chacun; le bas prix des marchandises; l'introduction de nouvelles branches d'industrie; les arts & les sciences se ressentiroient de tous ces avantages. Les maisons & les fonds des particuliers hausseroient de prix, ce qui augmenteroit leurs facultés; les monopoleurs feroient éconduit en même-tems que l'on préviendroit que chaque profession ne fût pas trop surchargée de gens qui s'y vouassent.

Bornons-nous à considérer un seul de ces avantages; c'est l'émulation, mot presque inconnu chez nous & qui naîtroit infailliblement,

de l'admission & des liaisons qui se cimenteroient entre les anciens & les nouveaux citoyens.

Un bourgeois se trouve-t-il en possession d'un bien médiocre? Il s'estime avoir agi selon toute la prudence, s'il est enfin parvenu à régler sa dépense sur son revenu, quelque mince que soit l'entretien qu'il lui procure. Il craint de hazarder une partie de ses facultés, à la recherche d'un établissement qui le mettroit plus au large. Cette indolence est sans doute une suite du manque d'émulation nécessaire. Nous en avons les exemples les plus frappans dans plusieurs de nos villes.

Il s'étoit établi dans diverses de nos villes des étrangers qui entr'autre négoce s'occupoient aussi de celui des toiles. Les bourgeois voyoient avec admiration châque semaine arriver & partir de gros ballots de marchandises: la prospérité de ces négocians leur ouvrit peu à peu les yeux sur leur propre intérêt, ils s'apperçurent à leur grande honte, que moyennant l'application & le travail, on trouvoit partout à gagner quelque chose & même souvent à s'enrichir. Quelques-uns, quoique en petit nombre, imitèrent leur exemple avec succès. Et l'on trouveroit en y regardant de près, que c'est pour la plûpart à des étrangers naturalisés à qui nous sommes redevables de presque toutes les branches de notre commerce & en particulier de celui de nos toiles, qui font un objet si considérable pour le canton.

Nous passons par ménagement, sur plusieurs exemples de cette nature, qui ne feroient pas moins frappans.

De nouveaux citoiens, qui enrichiroient une ville des arts utiles qu'ils y exerceroient, réveilleroient infailliblement cette stérile léthargie pour faire place à une émulation toute active. Nous désirons tous les aïsances & les commodités de la vie: l'exemple journalier de gens, qui sous nos yeux se font par leurs talents ou par leur application procurés un fort plus doux, ne peut que nous déterminer de tenter les mêmes moyens de nous procurer les mêmes avantages. C'est ainsi que naît peu à peu une émulation vivifiante qui gagne de proche en proche & que suit de près l'aisance & l'abondance.

Malgré tout ce que nous venons d'alléguer, il est pourtant une ville qui manque plus que toute autre d'habitans, & qui, il n'y a que peu de tems, refusa hautement quelques négocians établis tout près de cette ville, & qui à son grand désavantage, s'étoient nantis de diverses branches du commerce tant en gros qu'en détail. On ne réfléchit pas alors, qu'on auroit acquis avec ces nouveaux bourgeois, des branches d'industrie très-considerables, qui après, comme auparavant, incommoderent beaucoup cette ville. On ne fit pas attention, que ces négocians, une fois leurs bourgeois, ne devoient plus être considérés comme étrangers; que leurs biens feroient alors partie de la masse

publique, que dans cette nouvelle circulation chaque citoyen trouveroit son profit, par des achats, des ventes, des mariages &c.

Que dira-t-on d'une autre ville qui refusa de même il n'y a pas long-tems un négociant très-connu & très-riche & qui peu à peu y auroit établi une fabrique considérable & avantageuse; par la raison principalement, que fréquentant les foires de la ville, il en revenoit, parce qu'il étoit étranger, une centaine d'écus à la bourse publique par le péage, qui n'y seroient plus entré, dès qu'il auroit été reçu bourgeois. Mais qui n'aperçoit pas que les péages & les autres redevances qu'auroient païés les étrangers qui auroient négocié avec leur nouveau bourgeois, auroient amplement remplacé cette somme, & que sa fabrique en auroit procuré le décuple aux bourgeois indigens & sans travail? Qui ne voit encore, que l'entretien d'une nombreuse famille, qui dans peu en auroit formé plusieurs autres, auroit procuré un avantage bien décidé au reste de la bourgeoisie, pour ne rien dire du profit qui en seroit revenu à la caisse publique?

La réception de nouveaux citoiens est donc l'unique moyen de relever promptement les villes de leur décadence; mais c'est encore un avantage bien manifeste pour les anciens bourgeois & qui surpasseroit infiniment les minces bénéfices, qu'une appréhension très-mal fondée leur fait craindre de voir se diminuer. Mais

qui pourroit encore se refuser à l'évidence de ce raisonnement ?

On commence à sentir , il est vrai , dans quelques-unes de nos villes , l'utilité & la nécessité de recevoir de nouveaux citoiens ; mais on rend inutile le seul remede qui auroit pu relever nos villes de leur ruine , en y attachant une trop grosse finance. On ne fera pas loin du vrai en conjecturant , qu'ici encore se manifeste cet emploi abusif & hors de saison des immunités des villes. Autrefois on trouvoit dans les villes un entretien honnête , & rien n'étoit si juste qu'une contribution proportionnelle de la part des nouveaux reçus. Mais y a-t-il de l'équité d'exiger une redevance de deux à 4000. livres pour être reçu bourgeois dans une ville en décadence ? Peu de gens sont en état de faire un tel sacrifice , qui n'en seroient pas moins d'utiles citoyens.

Et ne doit-il pas paroître bien extraordinaire de paier si cher une bourgeoisie , qui ne procure pas même une modique subsistance ; & où le nouveau citoien est reçu principalement dans l'idée , d'en assurer aux anciens bourgeois une moins précaire , & de faire fleurir une ville à demi ruinée ?

Il est facile de déterminer avec équité le prix de réception pour chaque endroit , on n'a qu'à évaluer l'ensemble des bénéfices annuels : le capital de cette somme sera le contingent à imposer raisonnablement aux nouveaux bourgeois , parce qu'ils en retirent l'in-

térêt: à l'égard des autres ressources dont on n'a que l'expectative, il est juste de les compenser, par l'utilité qu'une ville & les citoyens retirent infailliblement du travail ou de la vocation de ses nouveaux bourgeois.

On doit en outre, dans la perception de cette finance, avoir égard au mérite, à la position, au plus ou moins d'utilité que l'on se promet de la vocation du nouveau reçu. Il feroit plus avantageux de recevoir gratis celui qui apporteroit un art nouveau qui feroit subsister beaucoup de monde, qu'un autre, qui ne vivroit que pour lui seul & qui contribueroit peu à la circulation; pour plusieurs mille livres. Une ville qui manqueroit extrêmement d'habitans & où dans cinquante ans, à peine se présenteroit-il dix personnes pour acquérir la bourgeoisie, feroit très-fagément à notre avis, de recevoir gratis, & d'offrir même la bourgeoisie aux marchands & aux artisans des environs, si d'ailleurs ils étoient recommandables par leur conduite. Par cet acte de prudence elle assureroit à ses citoyens une subsistance, qui jusques-là leur avoit manqué.

Ce moyen qu'on propose pour relever les villes de leur décadence, pourroit entre leurs mains devenir d'un secours & d'une utilité admirable, en formant des argens de réception, une caisse qui feroit destinée à faire apprendre à des jeunes gens qui montreroient des talents & à des enfans des bourgeois pauvres ou

malheureux, des arts utiles & des vocations honnêtes ; à relever des artisans tombés dans la misére, à pensionner des maîtres d'écriture, d'arithmétique, de dessin &c. arts absolument nécessaires dans presque toutes les vocations.

Il seroit à propos de remettre le manie-
ment de cette caisse à un homme, dont la pro-
bité reconnue seroit éclairée par beaucoup de
prudence : il détermineroit soigneusement les
branches d'industrie, qui conviendroient préfér-
ablement à la position de la ville ; & le nom-
bre de citoyens qui sans trop se gêner, pour-
roient s'occuper de l'une ou de l'autre de ces
branches : il auroit l'œil sur la position de
châque citoien & sur l'état plus ou moins flo-
rissant des diverses corporations : il instruiroit
fidélement l'administration publique du résul-
tat de tous ces détails.

La plupart des villes qui bien convain-
cués de la nécessité d'un plus grand nombre
d'habitans, ne peuvent pourtant pas se résou-
dre à ouvrir leur bourgeoisie, tâchent de se dé-
dommager & de réparer leurs maux en recevant
une foule d'habitans non bourgeois (en alle-
mand *Hindersassen*) qui moienant une redevance
annuelle de trois à quatre écus se nichent
dans les villes, louent à prix d'argent les bén-
éfices bourgeois & jouissent de plus d'avan-
tages que les bourgeois eux-mêmes, vû la mo-
dicité de la finance qu'ils paient.

C'est se priver d'un avantage considérable
pour s'exposer à un très-grand inconvenienc.

Si ces habitans font des gens industrieux & qui aient de la conduite, ils emportent le gain qu'ils ont fait sans qu'il en revienne rien à la ville, se contentant pour la plupart d'une subsistance qu'ils cultivent eux-mêmes: si ce font au contraire des gens sans conduite, dissipés ou dissolus, ils dupent le bourgeois, s'endettent, & causent ainsi des pertes considérables au public.

Il est donc avéré d'un côté que les diverses causes de la décadence des villes se concentrent & se manifestent dans leur dépopulation. D'autre part il a été démontré, que les villes ne sauroient plus promptement ni plus efficacement remédier à leur ruine, qu'en ouvrant leurs bourgeoisies à des étrangers: moyen d'autant plus facile, qu'il ne dépend que d'eux de le mettre en œuvre, & sans avoir recours à la puissance législatrice.

C'est à tort que l'on se flatteroit d'un repeuplement au moyen de bons réglemens d'une police renouvellée & d'autres encouragemens à la population, ce sont des voyes trop lentes, toujours incertaines, quelquefois inutiles; la petite vérole, la dissenterie, les fiévres de toute espèce & autres maladies épidémiques, peuvent enlever en un instant, les progrès de bien des années.

Nous avons montré plus haut que la décadence des arts dans les villes & celle de l'agriculture à la campagne étoient nécessairement la suite l'une de l'autre: que l'un de ces états

nourriciers ne pouvoit être florissant, indépendamment de l'autre; il faut aider à tous les deux: fixer les arts dans les villes & l'agriculture à la campagne.

Il est sans doute un moyen efficace qui en peuplant suffisamment les villes d'habitans utiles, assureroit en même tems l'un & l'autre de ces deux points. Mais c'est au pouvoir souverain qu'il faut avoir recours, le désordre s'est glissé trop avant pour que l'on pût y remédier d'une autre maniere.

Que le prince ordonne, que d'orsenavant tous les gens de métiers établis à la campagne aient à quitter leurs professions ou à acquérir la bourgeoisie d'une ville; ou qu'il soit défendu de recevoir apprentif quiconque ne feroit pas citoyen d'une ville: le résultat de cette ordonnance feroit qu'un nombre considérable de laboureurs feroient rendus à la charrue, & qu'à l'avenir tant d'autres ne la quitteroient plus: il en arriveroit encore, que les villes gagneroient tout-à-coup un nombre suffisant de citoyens laborieux, qui rameneroient l'activité engourdie.

Le campagnard des environs se fourniroit dans la ville de ce que ses besoins lui rendent nécessaire; le citoyen tireroit de la campagne les denrées & les diverses productions de la terre: il y auroit par conséquent un écoulement assuré des marchandises du pais; le rapport & la circulation réciprocement avantageuse, entre

ces deux états nourriciers de la société se trou-
veroient ainsi rétablis.

Les obstacles qui s'opposent à l'exécution de ce dessein, ont bien moins de réalité que d'apparence. Le souverain, dira-t-on, préfère de ne pas gêner, en pareille occurence la liberté de ses sujets. Mais loin que la liberté naturelle en fut blessée, la nature elle-même a distingué l'état du citoyen de celui du cultivateur. Ce n'est point user de violence que d'en rétablir l'harmonie. La prospérité de l'un & de l'autre l'exige même absolument; en vain chercherait-on un autre moyen, on n'en fauroit imaginer d'aussi sûr, d'aussi prompt, ni d'aussi facile.

D'ailleurs il n'est point question ici de bannir absolument toute espèce de commerce & d'arts de la campagne: il y en a qui sont indispensables à l'agriculture. Il feroit à propos de les déterminer & de les séparer des arts de la ville, & d'assigner à ces deux classes leurs divers départemens: le moindre déplacement feroit funeste à toutes les deux. Expliquons par un exemple cette observation. Ci-devant la tannerie s'exerçoit dans les villes, qui en retiroient des profits considérables, or il se trouve actuellement de notre sçû une cinquantaine de maîtres tanneurs répandus dans le plat païs, & suivant toute apparence à peu près le même nombre de gens du païs en apprentissage ou en voyage. Une subsistance moins coûteuse & d'autres facilités qu'offre le séjour de la campagne fait que ces tanneurs peuvent donner leurs marchandises

à plus bas prix que les maîtres de ce métier établis en ville qui ont ainsi toutes les peines du monde à se soutenir. Il en est de même de plusieurs autres professions, telles que celles de ferrurier, armurier, ferblantier, ébéniste, tailleur & cordonnier de ville &c. comment le citoyen trouvera-t-il sa subsistance, si tous les arts de la ville s'établissent à la campagne & au tour des villes, & lui enlevent l'ouvrage qui devoit lui procurer son entretien ?

Il en est de même des merciers & des porteurs de la campagne. Sans doute l'habitant de la campagne a des besoins presque journaliers qui exigent qu'il ait à sa portée des détaillieurs de certaines marchandises : mais afin que le citoyen des villes à qui cette vocation vient de droit, ne soit point lézé par cette exception ; il pourroit être statué que les merciers campagnards eussent à se pourvoir chez les marchands en ville, ou que l'exposition des marchandises qui ne sont pas d'une indispensable & fréquente nécessité aux habitans de la campagne, leur soit expressément défendue.

On sent fort bien la répugnance que doit avoir un gouvernement aussi sage qu'incliné à la clémence, de recourir à des moyens moins doux que ceux auxquels il a accoutumé son peuple ; mais quand on fait attention que c'est sur l'ordre seul que repose le bonheur des nations,

que c'est par lui uniquement qu'elles peuvent être maintenues dans un état florissant ; il n'est pas douteux que la haute sagesse de notre bon prince, ne trouvât à concilier les intérêts de l'Etat avec la liberté des particuliers.

L'ordre une fois rétabli, & les arts de même que les artisans rendus à la ville, y ranimeront l'activité première, dont les bons effets s'étendront jusqu'à la campagne. Un grand nombre de matières brutes feront ouvertes dans le païs & prendront la place d'autant de marchandises que l'étranger y importe, ou feront avantageusement exportées.

Nos montagnes sont pleines de soufre, de vitriol, de plomb, de fer & de cuivre ; il ne faut plus que d'habiles entrepreneurs pour les exploiter & les préparer en cent façons, en vue d'une utile exportation, qui assureroit aux villes le prix des matières & d'un travail, l'occupation de ses bourgeois.

Le travail du fer seul occupe plus d'une vingtaine de métiers, dont chacun se répartit encore en diverses autres branches ; les divers ouvrages en bois & en os, les terres, les laines, les poils, les peaux, les cuirs, le chanvre & le lin, offrent une variété étonnante d'occupations ! Qu'on juge du produit immense de ces diverses fabrications puisque un million de matières brutes, en font 6 ou 7 étant ouvertes. Les annales Angloises convaincront suffisamment de l'importance des arts ; & à quel

degré de puissance ils peuvent éléver un pays.

L'agriculture & les arts ont concouru à rendre florissant au point où nous le voïons un peuple entièrement porté aux connoissances œconomiques. Il ne nous manque que des bras pour atteindre au même but ; ils sont trop nécessaires à l'agriculture, déjà trop négligée pour les chercher à la campagne. Il faut attendre cette ressource de nos villes ; nous en avons un nombre suffisant dans le canton toutes bien reparties & bien situées ; ce qu'elles laissent à désirer c'est d'avoir des habitans en plus grand nombre & plus actifs & plus industriels.

L'union & la subordination de l'agriculture, des arts & du commerce tend nécessairement à leur bien-être réciproque, & assure avec eux celui de tout l'Etat ; tout comme la désunion, le choc des intérêts particuliers, & les entreprises des uns sur les autres, entraîneraient infailliblement leur ruine commune. Veut-on dans une ville faire parvenir les arts à ce point de perfection ? Il faut avant tout donner une meilleure forme à leur police, à leurs règles, à leurs statuts.

Les priviléges exclusifs que l'on accorde à des individus ou à des corps de société sont pernicieux plus qu'on ne pense ; ils blessent en effet les droits de tous les individus d'une même profession. Ils enrichissent ceux qui en jouissent, ils appauvissent les autres, & souvent

souvent les privilégiés mêmes ; ils empêchent le bas prix & la bonne façon de la marchandise. Les usages gotiques des diverses maîtrises, tendent pour la plupart à arrêter les progrès des arts. Rien de si nécessaire qu'un rigide examen, & de sages réglements sur ces coutumes. Il est également important par contre, de maintenir les priviléges tendans à la conservation de l'ordre & aux progrès des arts. Rien ne subsiste que par l'ordre.

Il feroit très - avantageux que le magistrat municipal, fût autorisé à veiller sur les maîtrises & les métiers ; afin que les professions dont le travail se borneroit à l'enceinte de la ville, ou à qui le commerce n'e trouveroit pas des débouchés suffisans, ne se multipliaissent pas trop, & qu'on ne manquât jamais d'aucune de celles qui sont indispensables dans une ville ; il faut donc prévenir le manque de celles-ci & la surabondance de celles-là.

Il reste encore un point à observer pour rendre une ville florissante, ou pour la conserver telle : aucun païs ne pouvant suffire entièrement à ses besoins, il doit au moins tâcher de compenser l'importation dont il a besoin, par une égale exportation, afin de maintenir une exacte balance de commerce.

Tout autre système feroit ruineux pour l'Etat, & il en est de même pour chaque ville en particulier.

Il est impossible que dans chaque ville, il se fabrique toutes les marchandises nécessaires à

ses habitans, qui par-là se trouvent nécessités de les faire venir d'autre part, ce qui en emporte des sommes considérables.

Si cette ville donc ne se met pas en état de remplir ce vuide continual par une exportation avantageuse, rien ne la préservera d'une chute certaine; & si l'objet de son exportation n'excéde pas celui de l'importation, il n'est point d'opulence pour elle à espérer.

Si nos villes veulent se relever de leur inertie présente, elles n'ont point d'autre parti à prendre que de favoriser de tout leur pouvoir une industrie adaptée à leur position particulière & aux circonstances relatives à chaque endroit. Il faut qu'en fournissant des occupations à une grande partie de ses citoyens, chacune se procure une ressource d'autant plus considérable qu'elle feroit plus générale.

Nous avons fait mention de ces branches d'industrie locale, en établissant la première cause de la décadence de nos villes; celle-ci avoit le commerce des toiles, celle-là l'étape des fils, une autre étoit fameuse par la coutellerie &c. Que chaque ville ranime dans son sein ces arts expirans qui ouvriront des débouchés aux diverses productions du pays.

Le filage & le tissage; les manufactures en laine & en soie; la fabrique des cuirs, la préparation des métaux à l'infini; divers métiers, dont les ouvrages s'exportent avantageusement, tels que ceux des mégissiers, des tanneurs, des ouvriers en cuivre, des potiers en terre & en

étaim, offrent le choix le plus varié. La dépopulation des villes rend tous ces avantages nuls & non avenus: preuve évidente de la nécessité absolue d'embrasser notre système comme le plus sûr & le plus court moyen d'une prompte population. Il y a même la plus apparente probabilité, que la diminution des ouvriers a été l'unique cause de la décadence de ces branches de commerce, qui entretenoient jadis l'aisance dans nos villes. Parce que le petit nombre d'ouvriers n'ayant pu fournir les acheteurs à volonté, ceux-ci choisirent un autre endroit qui leur offrit plus de choix, & des assortimens plus complets. Arau nous servira de preuve: La coutellerie de cette ville est aussi estimée & recherchée qu'elle l'étoit autrefois; mais les marchands n'y trouvent plus la quantité suffisante de cette marchandise, & s'en fournissent ainsi d'autre part.

Les villes doivent à cet effet n'exiger qu'un péage modéré. Les gros impôts dans ce genre sont contraires au commerce, une taxe légère le favorise & rapporte plus, à proportion de sa modicité. Nous en avons cité plus haut des exemples manifestes.

Montrons encore à nos villes dans l'exécution facile d'un projet tout-à-fait simple, combien elles ont de ressources dans l'établissement des diverses espèces d'industrie.

Il a été fait mention dans le cours de ce mémoire, d'une caisse formée des argens de

réception, auxquels on pourroit joindre le pro-
venu de celui d'habitation. Ne seroit-il pas
utile d'en destiner une partie à encourager la
culture des foies ? Nos villes sont plus en si-
tuation qu'aucun particulier de favoriser cette
culture; tout climat convient aux mûriers:
Les villes ont du terrain de reste pour les
plantations, & la L. Société Oeconomique
toujours animée de l'esprit de patriotisme, se
propose de fournir gratis les jeunes plants aux
entrepreneurs.

Il faudroit approprier à ce dessein les maisons
de pauvres qui se trouvent dans chaque vil-
le; y dresser à ce travail ceux d'entr'eux qui
en auroient la force & les facultés, & qui
ordinairement y vivent dans le plus grand dé-
sœuvrement: on préposeroit à cet établissement
une personne entendue; les appointemens du
préposé & le peu d'instrumens nécessaires à
ce travail seroient donc les seules dépenses à
la charge des villes, puisqu'enfin elles sont
également obligées d'entretenir leurs pauvres.

Il est constant que la culture de la foie est
d'un très - grand rapport.

Le profit qu'une sage administration ren-
droit presque immanquable, retourneroit à
la caisse publique & seroit employé à l'usage
que nous avons indiqué plus haut. Voudroit-
on aller plus loin; on trouveroit encore à oc-
cuper les habitans, par la préparation, le fi-
lage, la teinture des foies; nouvelle ressource
pour les citoyens.

Ce seroit enfin arriver au plus haut degré d'industrie, si l'on parvenoit à établir des fabriques; l'activité & la circulation en seroient doublées; elles leur attireroient de nouveaux habitans, ce qui contribueroit en toute façon à l'aisance des citoiens. Le profit en revenant à la caisse, aideroit les citoiens appauvris ou qui auroient eu du malheur, à se relever & à se soutenir, à élever leurs enfans pour des arts utiles, & à en former de bons & d'honnêtes citoiens.

A ce défaut des villes, des particuliers aisés pourroient former de pareilles entreprises, au cas que l'on pût se promettre le secours & la protection requises de la part du magistrat: & comment les refuseroit-il à une entreprise dont le bonheur des citoiens sur lequel la prospérité d'une ville se fonde, est le seul but qu'on a en vué?

Pour rendre parfait l'accord & la réciprocité bienfaisantes entre les ordres nourriciers de la ville & de la campagne, & cimenter entr'eux une harmonie à jamais durable; il faut encore mettre l'agriculture en état de ne jamais tromper l'attente des villes, pour l'abondance & le bon prix des denrées, à quel degré de population qu'elle parviennent; de sorte que le laboureur fournit sans perte au citoien les denrées à meilleur compte qu'il ne les cultiveroit lui-même.

Les moyens de faire fleurir l'agriculture, ne sont proprement pas de notre sujet. Les mé-

moires de la L. Société offrent un ample recueil sur cette matière. Qu'il nous soit cependant permis de dire à cette occasion, qu'il n'y est fait aucune mention du plus important & du plus pressant redressement, sans lequel tous les autres seront de peu ou point de fruit.

Pour connoître la vraie cause de la langueur où est tombée notre agriculture, il faut avoir vécu parmi le païsan, connoître leurs travaux & tout ce qui a rapport à la situation intérieure de cette classe de gens, & tout cela ne se devine pas dans le cabinet.

Disons - le franchement, c'est la direction & l'emploi mal entendus & plus mal repartis encore des droitures & des bénéfices, entre les divers participans : les abus, ou pour mieux dire l'oppression des pauvres par les riches. Voilà en racourci la cause primordiale de la misère du laboureur & de la décadence de notre agriculture.

Dans tous les villages il y a deux classes distinctes d'habitans. *Le païsan* qui posséde des domaines ; & le *manouvrier* qui ne posséde que de bien petites parcelles de terrain, & qui même le plus souvent n'a rien en propre.

Les premiers s'approprient tout ; la terre ne produit que pour eux ; point de situation plus heureuse que la leur, si la fainéantise n'y mettoit pas souvent une prompte fin : C'est parmi eux que l'on choisi les préposés des villages & des communes ; ils sont par conséquent les gardiens des titres & des autres papiers qui

constatent les droitures des communes : ils ont le maniement des deniers qu'ils appliquent suivant leur bon vouloir. Dans bien des endroits malheureusement, ils ne rendent compte qu'entr'eux, bien souvent ce n'est qu'à un petit nombre ; dans certains endroits on pousse les choses au point de n'en pas permettre l'inspection au Lieutenant du Souverain. Le païsan riche s'engraisse ainsi de la substance du manouvrier, qui faisant bien les trois quarts des habitans de la campagne, & par conséquent la force de l'Etat ; méritent toute l'attention d'un gouvernement attentif. Il conviendroit donc de leur assurer une existence moins précaire.

Quels seroient donc les moyens d'améliorer leur sort, vu l'état présent des choses ?

Ils ne jouissent des pâtrages communs qu'autant qu'ils ont le moyen de tenir du bétail ; on ne leur assigne que le bois qui leur est absolument indispensable, pendant que le païsan riche en est pourvu abondamment. Les deniers publics qui échappent à la rapacité des administrateurs, sont, ou employés à la goinfrierie (*), ou au profit des païsans seuls, qui souvent se les distribuent. Le manouvrier élève-

(*) L'année dernière, une certaine communauté du païs de Vaud a porté dans ses comptes pour poisson qui y est commun & à très-bon marché, une somme de deux cens écus. *Observ. d'un membre de la Soc. Occ.*

t-il sa voix, ou tente-t-il de se plaindre de l'injustice de ce procédé, aussitôt on lui intente un procès qu'il n'est pas en état de soutenir, le voilà donc en bute aux traits de la haine & de la persécution. D'autres sont réduits au silence, par la ruse des païsans qui n'accordent à ces misérables leur faveur & leur protection qu'à ce prix-là. Ceci arrive ordinairement dans les quartiers du pays où il y a des fiefs non divisés : les possesseurs de ces fiefs reclament la jouissance exclusive des bénéfices, sous prétexte qu'ils supportent toutes les charges ; bien que tous les manouvriers y contribuent également à l'exception des corvées.

Nous touchons à l'époque qui mettra clairement au jour le mystère obscur de cette inique oppression.

Votre zèle patriotique M. M. trace avec force aux yeux de nos cultivateurs la mauvaise œconomie de leurs communs. Vous leur en conseillés le partage. Par-tout le païsan pauvre & le manouvrier l'approuvent, & le jugent utile & nécessaire ; comme en effet il le ferroit. Par-tout aussi le païsan aisé, qui dans l'arrangement actuel absorbe presque seul la jouissance des bénéfices, s'y oppose de tout son pouvoir. Les communs sont à nous ; ils appartiennent à nos fiefs, vous n'y avez d'autres droits que sous notre bon plaisir, disent-ils aux manouvriers ; & quoique ils n'ayent aucune preuve à produire de ce qu'ils avancent, ils éludent le partage en exigeant au

préalable une preuve authentique du droit des manouvriers aux communs. De dix communes il en est à peine une dont les membres manouvriers osaient poursuivre de pareils procès. Ils ne fauroient en soutenir les frais & ils craignent les persécutions.

Il est fâcheux de prévoir que les sages conseils de notre Illustre Souverain & le zèle actif de la L. Société ne seront que de peu de fruit à cet égard. Il est temps de finir sur cette matière. Si vous aviez MM. encore le moindre doute, après ce que nous venons d'affirmer, ne vous en rapportez qu'au témoignage même des habitans de la campagne, des quartiers surtout où se trouvent de ces sortes de fiefs, informés - vous de leur police, de leur économie, un seul regard sur ces détails, vous convaincra qu'ici gît la source du mal.

Parmi le grand nombre de laboureurs, que fournit la classe des manouvriers, il y en a bien peu en état de s'adonner à l'agriculture ; la moindre partie possède le terrain nécessaire ; ils sont hors d'état d'entretenir du bétail, en un mot ils ne sont d'aucun service à l'agriculture, seulement les païsans moyennés les occupent à la journée, durant les travaux de la campagne, à compte des avances en denrées & en argent qu'ils leur font pour leur entretien ; & pour se ménager cette triste ressource, ils sont obligés de se soumettre à toutes les conditions que le païsan leur impose. Ty-

rannie qui en vérité passe tout ce qu'on peut s'imaginer.

Ne cherchons pas autre part la cause de la ruine d'un grand nombre de ces infortunés, qui retombent ainsi à la charge de leurs communautés, qui ont occasionnées leur perte. Ceci expliquera encore pourquoi il y a parmi ces manouvriers tant de personnes qui vivent dans le célibat, ou qui laissent mendier leurs enfants, s'ils entrent dans l'état du mariage, ce qui répandra quelque jour sur l'étonnante langueur de l'agriculture & les progrès plus frappans encore de la dépopulation. On verra enfin que ces pauvres malheureux n'ont pu se prévaloir de tant d'ordonnances utiles, des conseils les plus salutaires, uniquement parce que leurs mains étoient liées. Ce n'est qu'en brisant les chaînes où l'oppression retient captive la bonne moitié des habitans du pais, que le zèle & les soins de tant de généreux *citoiens* pour la splendeur de l'Etat & les progrès de l'agriculture, prospéreront & fructifieront: sans cette précaution, les avis les plus utiles, les plus indispensables, ne seront pas praticables ou resteront à coup sûr sans fruit.

Un coup d'œil un peu attentif rendra la chose évidente. Ces gens perdus pour l'agriculture, pour l'Etat & pour eux-mêmes, font, sinon les deux tiers, du moins la bonne moitié des communiers, par conséquent la moitié des forces de l'Etat. On rémédieroit à tous ces inconvénients à la fois, en réformant la police & l'oeconomie des villages; alors & alors seulement, on pourroit entreprendre

sans difficulté, le partage des communs superflus.

On gagneroit par-là que cette multitude de bras seroit rendue à l'agriculture. Chacun, avec la portion qui lui échéroit, auroit de quoi entretenir une vache, & outre cela un petit champ qui fourniroit à son entretien : au lieu que généralement ils se pourvoient auprès du riche païsan, envers lequel ils s'acquittent par leur travail ; la quantité du bled, cette précieuse production de la terre augmenteroit , à proportion d'une meilleure culture. Mais cette matière mérite un mémoire à part, & l'attention la plus sérieuse; revenons pour le présent à ce qui concerne nos citoyens.

Citoyens chéris, & vous à qui ils ont commis le soin de l'administration publique, daignés peser l'importance des objets qu'on vous présente : l'amour de la vérité & de l'humanité, nous a conduit dans la recherche des moyens de votre bonheur , que vous devez transmettre à vos descendants , c'est à vous les rappeler en peu de mots que nous destinions la fin de ce discours. Vous, à qui l'industrie fournit les moyens d'une honnête subsistance , citoyens des villes ! renoncés à l'agriculture ; redoublés d'efforts & de zèle dans votre travail ; tendés toujours à plus de perfection dans les ouvrages de votre art : c'est le moyen le plus assuré de procurer au dehors des débouchés à l'industrie. Fuiés l'intérêt & l'amour propre ces vils séducteurs du cœur

humain, que l'équité & l'intérêt de l'humanité embrasent tous les cœurs ; gravés y inéfaçablement cette maxime, que notre bonheur ne dépend point de nous seuls, qu'il est si étroitement lié avec le bonheur des autres, qu'il ne fauroit exister séparément.

Et vous chefs des villes ! Soutenés, encouragés les arts & l'industrie ; aidés vos citoyens dans leur infortune, faites régner une bonne police, qui contribuera à l'aisance publique. Elevés - vous au dessus d'un intérêt prochain & particulier. Soiés jaloux du bonheur du moins- de vos concitoyens. Que vos soins les plus vigilans aient pour objet une meilleure éducation de la jeunesse, le maintien des mœurs, la proscription du luxe ! Etablissons des maîtres dans tous les arts & dans toutes les sciences qui conviennent à des citoyens libres ; maintenus - vous dans vos franchises & immunités, usés-en de façon à en retirer de vrais & solides avantages & comme l'aisance publique ne fauroit qu'être bornée, lorsqu'elle est renfermée dans la sphère étroite d'une bourgeoisie peu nombreuse, élargissons-en le cercle par la réception de nouveaux bourgeois ; facilités - en sur-tout l'acquisition à ces hommes utiles, dont l'industrie est plus profitable que des richesses péouinaires ; tâchés enfin d'introduire dans vos villes, des branches d'industrie assez considérables, pour qu'elles puissent balancer le vuide d'une importation.

Et n'objectés point ici la difficulté des obf-

tacles. Tout dépend de votre volonté. Les moyens mêmes auxquels il vous faudroit recourir, sont encore en votre faveur. Vous jouissés de la protection d'un Souverain éclairé, qui met sa gloire dans sa bienfaisance. Il ne désire rien tant que la prospérité de vos villes & de tous ses sujets ; il n'omettra rien de ce qui peut l'affermir.

Vos revenus considérables faciliteront l'exécution de projets bien concertés ; vos franchises municipales, vous donnent toute la puissance requise pour faire le bien. Vos villes font l'ornement de l'illustre Etat dont elles font membres ; elles ne fleuriront que par le bonheur de celui-ci ! N'en doutés nullement, vos succès sont assurés si vous embrassés & exécutés avec constance les moyens que nous venons de vous proposer. Ils n'ont d'autre but. Puisse votre félicité, être aussi pure & aussi permanente que mes vœux.

Huic totas urbes pueris florere videmus.

Lucret. de R. N. lib. I.

PER 21 APR 1974 7 C